

## **Information concernant les nouveautés introduites avec la version 9 de simap.ch**

Les modifications ci-dessous ont été effectuées sur la plateforme simap.ch. Elles sont opérationnelles à partir du 5 mai 2015.

- Formulaires relatifs à la durabilité des acquisitions dans la construction : quatre nouveaux formulaires sont disponibles pour les services de la Confédération désignés. Ils permettent de saisir et de récolter des données clés relatives aux achats durables dans le domaine de la construction.
- Entité de validation : la fonction a été ultérieurement développée. Elle permet à l'entité compétente de contrôler les publications saisies par les adjudicateurs dont elle est responsable et de les valider définitivement.

Les modifications sont décrites sur simap.ch, sous « Aide pour l'utilisateur ».